

Filière

Rencontres MADE in VIANDE : une édition spéciale en juin 2020

En raison de la prolongation du confinement national, les Rencontres MADE IN VIANDE ont été annulées aux dates initialement prévues, du 13 au 20 mai 2020. Néanmoins, au regard de ce que nous vivons en ce moment, tant par le rôle que joue notre filière pour contribuer au maintien de l'activité économique de notre pays, que par la nécessité d'émettre des signaux positifs à court terme pour accompagner la sortie progressive de la crise, il est apparu important de maintenir ces Rencontres MADE IN VIANDE 2020. Sauf à ce que de nouvelles mesures gouvernementales ne le remettent en cause, l'opération est donc reportée du **mercredi 17 au dimanche 21 juin**.



Dans ce contexte particulier, l'édition **MADE IN VIANDE 2020 ne sera pas comme les autres** : elle sera positionnée différemment en termes de communication et d'organisation.

Cette édition spéciale 2020 sera en effet placée sous le signe de la reconnaissance d'une filière élevage et viande qui a joué son rôle pour nourrir le pays et assurer son indépendance alimentaire durant cette période de crise sanitaire. MADE in VIANDE sera ainsi l'occasion de capitaliser sur ce lien (re)créé avec les citoyens, afin qu'il perdure et ne soit pas un simple effet de conjoncture, afin que les Français aient l'envie et se réjouissent de rencontrer les femmes et les hommes d'une filière sur laquelle ils peuvent compter malgré les circonstances.

L'organisation des portes ouvertes sera également adaptée, afin d'inscrire cette édition spéciale de MADE in VIANDE dans un cadre responsable et respectueux des mesures gouvernementales en cours. Ces Rencontres 2020 doivent plus que jamais permettre de partager un moment qualitatif d'échanges et de convivialité ; au-delà du grand public, elles doivent aussi être l'occasion d'inviter élus et politiques locaux

afin qu'ils puissent témoigner de l'importance du maintien de nos filières pour l'équilibre des territoires et des citoyens.

Pour s'inscrire, remplir le formulaire sur le site www.madeinviande.fr rubrique « professionnels » ou contacter son Comité Régional INTERBEV.

Sections

Pâques : la catastrophe a été évitée pour la filière ovine française

Depuis le premier jour du confinement, et malgré les difficultés, les entrepreneurs et les salariés de la filière ovine française travaillent autant que possible.



Le 23 mars dernier, l'interprofession nationale ovine a appelé les professionnels de la filière à se mobiliser pour assurer une présence forte et adaptée de la viande d'agneau française dans les rayons et sur les étals pour la période de Pâques 2020, une période cruciale de consommation pour cette production.

Tous les maillons de la filière se sont pleinement et efficacement engagés dans ce plan d'action national.

Les bouchers détaillants et les industriels ont su faire évoluer l'offre pour proposer des découpes adaptées, correspondant à la demande des familles confinés. INTERBEV OVINS et les grandes enseignes de la distribution ont communiqué sur les principales chaînes de radio et sur les réseaux sociaux pour rappeler la tradition de l'agneau de Pâques et appeler à soutenir les éleveurs français. De nombreuses interviews ont été réalisées. Jamais les médias n'auront autant parlé de l'agneau français. Les outils d'abattage, de découpe et de transformation, les coopératives, les marchés aux bestiaux, les commerçants en vifs, et tous leurs personnels, ont répondu présents malgré la complexité due aux mesures de protection contre le Covid19. Les éleveurs ont réduit les rations des agneaux ou mis les agnelles à la reproduction. Les initiatives ont été multiples et originales partout en France.

Les efforts ont payé pour écouler les volumes d'agneaux français mais on ne peut que regretter la baisse du prix payés aux éleveurs.

Commissions

ENJEUX SOCIÉTAUX

Un nouveau dossier sur l'évaluation environnementale dans l'Info-veille Scientifique

Afin d'éclairer les débats d'actualité sur l'affichage et les données environnementales (loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et publication prochaine d'Agribalyse 3.0), un nouveau dossier de compilation d'articles scientifiques a été réalisé dans la rubrique [INFO-VEILLE SCIENTIFIQUE du site interbev.fr](#) sous le titre « évaluation environnementale des viandes ».

Ce dossier sera mis à jour avec les informations les plus récentes. Il met notamment en lumière les limites fortes de l'Analyse de Cycle de Vie dans la prise en compte des bénéfices et atouts des produits issus des systèmes les plus herbagers et les plus extensifs.

Communication

Les Viandes de Bœuf Label Rouge en campagne ce lundi 27 avril

La campagne « Les Viandes de Bœuf Label Rouge, le plaisir de manger mieux » redémarre ce lundi 27 avril à la radio, dans la presse nationale et régionale, et sur les réseaux sociaux. Pour cette 2e vague qui s'appuie sur un plan media renforcé (plus de 1 000 GRP à la radio), un nouveau spot et un nouveau visuel viennent compléter les messages précédemment diffusés. Juste rémunération des éleveurs, engagement de toute une filière attentive à fournir une viande de qualité certifiée supérieure à ses concitoyens... C'est aussi ça le plaisir de manger mieux.



Cliquer sur les liens suivants pour écouter les 3 spots radio : [Institutrice](#), [Maraîcher](#), [Artisan](#).

- A écouter jusqu'au 21 mai sur les stations radio : Europe 1, RFM, RTL, RTL2, Chérie FM, Rire et Chansons, Nostalgie, Les Indés Radio, Nova, France Inter.
- A découvrir dans la presse : Presse Régionale,

Aujourd'hui en France, Libération, Le Monde, Le Figaro, L'Opinion.

Le PACTE

Les initiatives de la filière ALIMENTATION

Depuis 25 ans le supermarché Carrefour Mérignac en Gironde favorise un approvisionnement régional avec des produits sous signe officiel de qualité pour son rayon boucherie tradition. L'enseigne a des fournisseurs qui



lui garantissent un approvisionnement toute l'année. Occasionnellement elle propose des animaux de concours issus du Salon International de l'Agriculture, de foires locales... et invite les éleveurs à présenter leur produit lors d'une journée promotionnelle, afin de donner l'opportunité aux consommateurs d'échanger directement avec l'éleveur et d'assurer une bonne promotion des produits. Les clients sont très satisfaits car les produits correspondent à leurs attentes.

La plateforme des initiatives sociétales offre des exemples concrets d'application du Pacte pour un Engagement Sociétal par les professionnels de la filière. Retrouvez toutes les initiatives [sur le site interbev.fr en cliquant ICI](#).

Normabev

Résultats du traitement des réclamations par NORMABEV en 2019

Le bilan des réclamations traitées par NORMABEV en lien avec les Comités Régionaux d'INTERBEV en 2019 dans le cadre de la Présentation, Pesée, Classement des carcasses de gros bovins (PCM) est présenté ci-dessous. NORMABEV a réceptionné 541 dossiers de réclamation (516 en 2018), soit une augmentation de 5% du nombre de dossiers par rapport à l'année précédente, +7% en nombre de carcasses concernées.

Les réclamations rapportées au nombre de carcasses concernent dans 47% des cas des vaches, 28% des jeunes bovins, 9% des génisses, 5% des bœufs, 1% des taureaux (moins de 1% les animaux de catégorie Z [8-12 mois]).

Les réclamations proviennent toujours principalement de 3 régions. Les principaux réclamants se situent en Pays-de-la-Loire (35%) et en Bretagne (23%). La Normandie suit avec un taux de 15%. Les abattoirs

concernés par ces réclamations sont également situés dans ces 3 principales régions. Les abattoirs bretons cumulent 39% des réclamations, Pays-de-la-Loire 19% et la Normandie 17%.

Réclamations portant sur le poids des carcasses

Les réclamations de poids ont porté sur 520 carcasses en 2019 (+24% par rapport à 2018). A la suite des investigations menées par les techniciens NORMABEV, le poids de 459 carcasses a pu être vérifié, soit par repesée, soit par reconstitution à partir de la comptabilité matière. Un écart de poids a été constaté pour 8 des 459 carcasses expertisées, soit dans 1,75% des cas. Ces écarts sont à mettre en relation avec la pesée d'une seule demi-carcasse, la pesée incomplète d'une carcasse (mauvais positionnement d'une demi-carcasse qui se trouve à cheval entre le tronçon peseur et le rail de convoyage), une inversion de traçabilité, un oubli de validation du poids d'une demi-carcasse par l'opérateur sur des chaînes convoyées, une erreur de pesée de carcasse en zone de consigne sanitaire (notamment lors de la saisie manuelle de poids) et une pesée en deux fois lorsque le poids est supérieur à la portée maximale de la bascule et seul le poids d'une demi-carcasse est remonté à NORMABEV. Enfin trois abattoirs ont également sollicité directement NORMABEV suite à une détection d'anomalies de pesée en interne (30 carcasses concernées au cours de l'année 2019).

Réclamations portant sur le classement

Les réclamations de classement ont porté sur 812 carcasses en 2019. Le nombre de dossiers augmente légèrement (+9,5% par rapport à l'année précédente). Celui du nombre de carcasses augmente en proportion (+7,8% par rapport à l'année précédente). Beaucoup de dossiers concernaient plusieurs carcasses. Les techniciens NORMABEV ont pu procéder à une expertise de classement dans 76% des cas (72% en 2018), soit pour 618 des 812 carcasses concernées. Un écart de classement a été constaté avec demande de modification en conformation et/ou en engraissement pour 192 carcasses, soit 31% des 618 carcasses présentes et expertisées (ou 24% du total des carcasses sur lesquelles portent les réclamations, ces taux étaient respectivement de 27% et 20% en 2018).

Autres réclamations

Les techniciens NORMABEV sont également intervenus pour le compte des Comités Régionaux dans le cadre des saisies sanitaires. 37 dossiers ont été réceptionnés (contre 42 en 2018) concernant 40 carcasses. Ces demandes ne tiennent pas compte des réclamations de saisies traitées directement par les

Comité Régionaux Interprofessionnels des Pays-de-la-Loire et de Normandie.

11 demandes ont également porté (11 en 2018) sur la traçabilité pour un total de 15 carcasses. Dans 27% des cas une anomalie de traçabilité a été relevée, soit pour 4 carcasses.

Enfin 8 dossiers (4 en 2018) concernent une contestation de catégorie pour 16 carcasses. Trois anomalies ont été relevées sur ces seize carcasses (catégorie vache retenue au lieu de génisse principalement).

Comités Régionaux

FILIERE

INTERBEV Île-de-France cosigne une lettre aux élus franciliens avec INTERFEL Île-de-France

Les deux comités régionaux d'Ile-de-France INTERBEV et INTERFEL ont cosigné une lettre adressée le 20 avril à 70 députés et sénateurs, leur demandant d'intervenir pour obtenir l'autorisation de rouvrir les marchés dans le respect des règles d'hygiène et des gestes barrières.



Rappelant que depuis le 26 mars, préfets et maires disposent d'une instruction officielle pour permettre la tenue des marchés, les présidents des interprofessions ont insisté sur le caractère urgent de cette demande : l'absence de marchés nuit gravement à la santé des PME locales : producteurs, grossistes, détaillants et artisans...

Ré-ouvrir les marchés est aujourd'hui un moyen efficace de permettre aux habitants de réaliser leurs achats alimentaires de proximité (facilitant ainsi le respect du confinement) et de donner accès au plus grand nombre à une alimentation saine et équilibrée en produits frais.